



## VERSION 7.2

CE DOCUMENT EST UN APERCU DU  
PACK TEMPS DE TRAVAIL  
TÉLÉCHARGEABLE SUR  
[HTTP://WWW.LEGISOCIAL.FR/](http://www.legisocial.fr/)



### Pack Temps de travail

Vous disposez à titre d'exemple de 2 pages de chacun des documents contenus dans ce pack. Pour les outils Excel, ces derniers s'affichent avec une palette de couleur Excel® 97 en mode dégradé.

Dossier mis à jour selon la...



# Le temps de travail en 2017

## Sommaire

Version 7.2 Date de mise à jour : mardi 11 avril 2017

I.	Le temps « aux centièmes » .....	4
II.	Petite histoire du temps de travail .....	5
III.	Ordre public, négociation collective et règles supplétives .....	7
IV.	La durée légale du travail effectif .....	10
V.	Traductions de la durée légale du travail .....	12
VI.	Temps de travail effectif .....	13
VII.	Temps de travail pour quels employeurs ? .....	14
VIII.	Temps de travail pour quels salariés ? .....	15
IX.	Les horaires de travail .....	16
X.	La durée maximale quotidienne .....	22
XI.	La durée maximale hebdomadaire .....	27
XII.	Les temps de repos : quotidien et hebdomadaire .....	36
XIII.	Les temps de pause et de repas .....	56
XIV.	Le travail dominical .....	63
XV.	Le temps d'habillage et de déshabillage .....	102
XVI.	Le travail de nuit et de soirée .....	105
XVII.	Les heures d'équivalence .....	130
XVIII.	Les heures d'astreinte .....	136
XIX.	Les jours fériés .....	145
XX.	Les jours fériés dans les départements d'Outre-mer .....	158

XXI. Temps de douche.....	162
XXII. Le temps de déplacement .....	164
XXIII. La journée de solidarité .....	172
XXIV. Temps consacré aux visites médicales .....	183
XXV. Les conventions de forfait en heures .....	185
XXVI. Les conventions de forfait annuels en jours.....	194
XXVII. Les accords de maintien de l’emploi .....	230
XXVIII. Le congé examen pour étudiants salariés .....	243

# CONVENTION FORFAIT ANNUEL JOURS

Version : 7.2 Date de mise à jour : 11 avril 2017

Présentation de la matrice Excel



## 1) La feuille "Année 2017"

Cette feuille vous permet de déterminer la valeur de la convention de forfait annuel en jours, sur l'année 2017. (calcul sur l'année civile)

## 2) La feuille "Année 2017-absences"

Cette feuille vous permet de déterminer la valeur de la convention de forfait annuel en jours, sur l'année 2017 lorsque le salarié concerné est en arrêt maladie ou accident du travail.

Les calculs se basent sur l'arrêt de la Cour de cassation de 2011.

(Cour de cassation 3/11/2011 pourvoi: 10-18762)

## 3) La feuille "Autres années"

Cette feuille vous permet de déterminer la valeur de la convention de forfait annuel en jours, sur une autre année, il vous sera alors demandé d'indiquer:

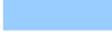
- \* Le nombre de jours de l'année;
- \* Le nombre de samedi et dimanches;
- \* Les jours fériés qui ne tombent ni un samedi, ni un dimanche.

## 4) La feuille "Autre période référence"

Cette feuille vous permet de déterminer la valeur de la convention de forfait annuel en jours, sur une autre période de référence, il vous sera alors demandé d'indiquer:

- \* Le nombre de jours de l'année;
- \* Le nombre de samedi et dimanches;
- \* Les jours fériés qui ne tombent ni un samedi, ni un dimanche.

### Codes couleurs des tableaux

	Champ à compléter
	Résultat
	Légendes
	Légendes

Période de référence du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise: .....

Nom du salarié: .....

Détermination convention de forfait annuel en jours	Valeurs/année	Calculs	Légende
Nombre de jours calendaires période référence	366	+	A modifier
Les samedis de la période de référence	53	-	Le nombre de samedis de l'année
Les dimanches de la période de référence	52	-	Le nombre de dimanches de l'année
Jours fériés hors S et D	8	-	Les jours fériés et chômés qui ne tombent pas un samedi ou un dimanche
Les CP représentent 5 semaines	25	-	Sur la base d'un droit complet aux congés payés
Le nombre de jours travaillés est alors	228	=	Calcul
Nombre de jours de repos à attribuer	10	+	Nombre de jours de repos (RTT) à attribuer
Valeur maximale forfait annuel jours	218	=	Maximum que l'employeur peut proposer (selon le code du travail)